

Département
des Pyrénées-Orientales

MAIRIE
de
VILLEMOLAQUE
66300

République Française
Liberté-Egalité-Fraternité

Villemolaque, 16 mars 2026

Téléphone : 04 68 21 70 72

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 20 mars 2026

A 18h00

Salle du Conseil municipal de la Mairie
sise 1 place de la République 66300 Villemolaque

ORDRE DU JOUR

- Délibérations :
 - o Élection du maire
 - o Fixation du nombre d'adjoints au Maire
 - o Élection des adjoints au Maire
 - o Lecture et remise d'une copie de la charte de l' élu local
 - o Reconnaissance de responsabilité des données à caractère personnel
 - o Adoption du règlement intérieur
 - o Délégations accordées au maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités locales
 - o Désignation du correspondant défense
 - o Désignation des délégués du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Réart (SMBVR)
 - o Désignation des délégués du Syndicat Départemental d'énergies et d'électricité du Pays catalan (SYDEEL)
 - o Création et composition des commissions municipales
 - o Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)
 - o L'exercice du droit à la formation des membres du conseil municipal
- Informations et questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Annie LELAURAIN

